



## Assemblée Générale de l'UFC-Que Choisir de la Sarthe

Vendredi 31 mars 2023 à 16h00

*Convocation (destinée aux adhérents à jour de leur cotisation le jour de l'AG)*

*Le Conseil d'administration a le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UFC-Que Choisir de la Sarthe qui se tiendra Vendredi 31 mars 2023 à la Maison de quartier Barbara, Allée de l'Aigle Noir 72100 Le Mans ( derrière l'école du cirque—Tramway arrêt St Martin) - Début de l'AG à 16h00—émargement à partir de 15h30*

### Ordre du jour :

- élection des administrateurs
- rapport d'activité et rapport financier 2022
- orientations 2023
- vote sur les rapports
- vote du montant des adhésions
- Résultats des élections au Conseil d'administration

**A 18h00 , débat échange, ouvert à tous : Les publications QUE CHOISIR, parlons en avec le Rédacteur en chef du mensuel QUE CHOISIR - Débat suivi du pot de l'amitié.**

*Si vous ne pouvez être présent, vous avez la possibilité, conformément aux statuts, de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix en lui donnant le **pouvoir ci-dessous** dûment rempli et signé ou de renvoyer ce pouvoir à l'adresse de l'association 21 rue Besnier, 72000 Le Mans. Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ce moment institutionnel de la vie de l'association.*

### Procuration pour l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UFC-Que Choisir de la Sarthe du 31 mars 2023

Je soussigné(e) ( Nom, prénom ) .....

Demeurant à : .....

Adhérent de l'UFC-Que Choisir de la Sarthe : N° .....

Donne procuration à (Nom, prénom) : .....

Adhérent de l'UFC-Que Choisir de la Sarthe

pour me représenter à cette assemblée, délibérer et voter sur l'ordre du jour.

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / 2023

Signature (précédée de la mention Bon pour pouvoir)